ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

N° 2429921

Suivant l'arrêté du 16 Juillet 2010 annexe 9.

Echéance de validité de la présente attestation (date attestation + 1 an) : 12/02/27

Je soussigné : Durand Services

station agréée chronotachygraphe (cachet) :

DURAND SERVICES
15 rue des Glairaux
38120 Saint-Egrève
Tél. 04 76 75 33 85

vérificateur : Andre

atteste que le système de limitation ou le limitateur de vitesse du véhicule ci-contre a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limitateur : 90 km/h

Véhicule : M3

Marque : Renault

Type :

N° de série : VF644 A1P000000 1904

N° d'immatriculation : 215 DBJ 38

Fait le 13/02/26

Lieu Saint Egrève

Signature

Ce carnet d'attestations vous a été fourni par Continental Automotive Trading France SAS.

SAT 18 - 01 34 18 42 20